



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commémorations

Question écrite n° 91535

Texte de la question

M. Kléber Mesquida attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la création d'une journée nationale en faveur des victimes de la route. Le collectif justice pour les victimes de la route souhaite l'institution de cette journée nationale. Le projet de loi n° 2408 enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 1er avril 2010 proposait la journée du 16 mai comme journée à la mémoire des victimes de la route. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer l'état d'avancement de ce projet de loi. Par ailleurs, il lui demande si elle compte prendre des dispositions répondant favorablement à cette journée de mémoire.

Texte de la réponse

La proposition de loi visant à instaurer une journée nationale des victimes de la route a été déposée par M. Jean-Pierre Grand, député de l'Hérault. Ce texte est en attente d'examen par la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale. Le comité interministériel de la sécurité routière, en concertation avec le ministère de la justice et des libertés, présentera la position du Gouvernement en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91535

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11564

Réponse publiée le : 28 décembre 2010, page 14032